

L'Union Pour la Méditerranée Nouvelle Hydre de Lerne écologique contre les DROITS UNIVERSELS ?

Malka Marcovich

Historienne

Le 13 juillet 2008, quarante trois Etats signent la déclaration fondatrice de l'Union pour la Méditerranée (UPM). Ce premier sommet de l'UPM est organisé à l'initiative du chef de l'Etat Français, Nicolas Sarkozy qui assume alors la présidence tournante de l'Union Européenne. Paris a mis les petits plats dans les grands. Rien que pour la cérémonie au Grand Palais, la République a dépensé 16,6 millions d'Euros¹. A la veille de la fête nationale, la mise en scène est parfaitement au point pour conférer à cette journée une dimension historique et symbolique de haute portée. Le Président français déploie ses prouesses diplomatiques à cette occasion. Il veut transgresser l'ordre ancien des relations internationales françaises et consacrer la rupture politique qu'il a promise lors de sa campagne présidentielle. Ainsi, la France engage la normalisation des relations entre l'UE et Damas en invitant le Président de la République arabe syrienne Bachar Al Assad² pour la fête nationale du 14 juillet. Paris prétend aussi faciliter la réconciliation entre le Liban du président nouvellement élu, Michel Sleimane, et la Syrie, et donner à la poignée de main entre les dirigeants israélien et palestinien la même force symbolique que celle à Washington entre Yasser Arafat et Itzhak Rabin le 14 septembre 1994.

Alors que les USA entrent dans la phase critique de leur campagne électorale qui les place en retrait de la scène internationale, la France semble retrouver son panache de grande puissance mondiale. Par la magie d'une rhétorique vision-

naire, elle affirme être la plus à même pour enclencher la paix au Proche Orient, alors que les administrations américaines successives avaient échoué durant toutes ces années (y compris lors du dernier sommet d'Annapolis en novembre 2007). Le spectacle qui est donné à voir fait cependant l'impasse sur la réalité du contexte idéologique et historique du conflit. Il renforce la personnalisation des acteurs politiques, réduit la guerre et la paix à l'unique volontarisme des leaders, comme s'il ne s'agissait que de questions de bonne ou de mauvaise volonté entre entités territoriales homogènes. Devant les journalistes venus par centaines pour l'avènement de la nouvelle union, il ne s'agit pas de faire mauvaise figure. Qui pourrait refuser cette Méditerranée mythifiée, heureuse et apaisée que le Président français a rêvée, matrice de l'Europe ?³

Le désir d'UPM se suffit à lui-même pour créer l'ordre nouveau et l'alliance entre les deux rives de la Méditerranée. Et tant pis si les sceptiques s'inquiètent de cette surenchère et du fait que la nouvelle instance se substitue au Procès de Barcelone – lancé en 1995 pour la coopération euro-méditerranéenne, EUROMED – qui, dit-on, fait du sur place, en raison du conflit persistant entre Israéliens et Palestiniens. A force de croire en la magie des symboles, le monde ancien s'apaisera. Il s'agit de le répéter encore et encore pour opposer un démenti à ceux qui font grise mine durant ces belles journées d'été. Tout est organisé dans les moindres détails pour tracer la voie des lendemains qui chantent. Au niveau du protocole, la partition a été écrite à la seconde près. Le Premier ministre israélien Ehud Olmert et le Président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas se doivent d'être accueillis en même temps par Nicolas Sarkozy en haut des marches du perron du Palais de l'Élysée. Et devant les caméras du monde entier, emportés par le ferveur optimiste du public, ils affirment qu'ils sont « plus prêts que jamais d'un accord de paix ».

Amalgames et instrumentalisation des symboles

Les visites en Algérie en décembre 2007, puis en Arabie Saoudite en janvier 2008 du Président Sarkozy devaient marquer l'aube de cette ère nouvelle. Au pays de l'apartheid sexuel, son discours à Riad loue le dialogue inter-religieux et « la politique de civilisation » contre le « choc des civilisations »⁴. Dans la foulée, le chef de l'Etat français parvient à vendre deux réacteurs nucléaires à la monarchie islamique. A Alger, la France fait amende honorable sur son passé colonial et signe des contrats pour la construction d'un métro et de deux tramways. Malgré tous ces efforts déployés, Alger continue de considérer la République française comme « une partenaire et non comme une amie. ». Le Président Abdel Aziz Bouteflika critique avec virulence les « mesures de renvoi des immigrés ». Son homologue français persiste dans son mantra de paix à

Constantine, dans la ville même où le célèbre musicien Cheikh Raymond, beau père du chanteur Enrico Macias fut assassiné. Tout Président qu'il est, Nicolas Sarkozy ne peut rien faire lorsque le chanteur juif, qui n'a pas revu son pays natal depuis l'indépendance, se voit interdit de visite par les autorités algériennes, même au sein de la délégation officielle française. Lors de son discours à l'Université de Constantine, le chef de l'Etat français ne dit mot sur l'exclusion du chanteur, pas plus qu'il ne rappelle la mémoire de son beau père, haute personnalité constantinoise. En revanche il appelle à un rapprochement avec Alger, sur le modèle de l'expérience franco-allemande de réconciliation, afin de fonder l'Union sur la Méditerranée selon les mêmes modalités que celles, jadis, de l'Union Européenne. Du haut lieu symbolique du judaïsme algérien, il lance un appel « au peuple d'Israël, pour qu'il n'inflige pas au peuple palestinien la même injustice qu'il a subie lui-même pendant tant de siècles. »

Les récalcitrants

Malgré tous les efforts déployés par la France, nombre de pays demeurent récalcitrants à la voix inspirée de l'UPM. On trouve en premier lieu l'Algérie qui, durant le processus qui amènera aux festivités de juillet, précise qu'elle ne souhaite pas que la nouvelle structure serve de prétexte « à une normalisation rampante des relations » avec Israël. Par ailleurs, elle prend mal le fait que l'Egypte co-préside l'UPM avec la France, que cette dernière propose que le siège soit dévolu à la Tunisie, et le secrétariat général à un marocain. La ministre de l'Intérieur Michelle Aliot Marie viendra tout spécialement à Alger pour sauver la mise et prétendra qu'il ne s'agissait en fait que de rumeurs.

La centralité de la question israélo-palestinienne, qui prévalait déjà dans le Processus de Barcelone, a l'avantage d'occulter les conflits persistants entre d'autres pays de la Méditerranée. Ainsi, la question de Chypre et du différend entre la Grèce et la Turquie semble secondaire, tout comme celui entre l'Algérie et le Maroc autour du Sahara Occidental (d'ailleurs le Sahara Occidental n'apparaît même pas sur la carte géographique de l'UPM).

Au départ la Turquie se montre sceptique. Ankara subodore que la création de l'UPM constitue la contre-partie au refus français de son adhésion à l'UE. Le plus virulent reste le Colonel libyen⁵ Mouammar Khaddafi qui parle de nouvelle forme de colonialisme et s'insurge contre la faiblesse des dirigeants arabes et de ses partenaires de l'Union du Maghreb⁶.

D'autres dirigeants de l'UE voient aussi d'un mauvais œil l'initiative française. Alors que l'UE aborde une période de crise économique grave, que l'élargissement n'est toujours pas consolidé, qu'elle est encore secouée par l'échec de l'adoption de la constitution, l'UPM survient comme un couteau planté dans le

dos de la construction de l'UE. En effet, lors d'un sommet à Rome en décembre 2007, l'Espagnol José Luis Zapatero, l'Italien Romano Prodi et Nicolas Sarkozy lancent un appel pour l'intégration de 25 pays dans l'UPM, comprenant les 22 qui possèdent un littoral méditerranéen, ainsi que le Portugal, la Jordanie et la Mauritanie (membre de l'Union du Maghreb).

En mars 2008, l'Allemagne monte la fronde contre le projet français qui, à ses yeux, non seulement diviserait l'UE mais rappelle trop ce qu'elle considère comme « une alliance de contournement » dont elle a eu à souffrir au cours de son histoire. La chancelière allemande Angela Merkel trouve du soutien auprès des nouveaux membres à l'Est de l'UE que Paris a souvent méprisés, et paradoxalement également auprès des dirigeants du Sud de l'Europe qui craignent de tomber sous la coupe française. Paris frise l'incident diplomatique avec Bonn et est obligé d'accepter que tous les pays membres de l'UE soient parties intégrantes de l'UPM. Angela Merkel accepte du coup de se rendre en personne aux cérémonies du lancement de l'UPM et aux fêtes du 14 juillet comme la majorité des chefs d'Etats des autres pays. D'autres en revanche refusent d'envoyer leurs plus hauts représentants, telle la République tchèque représentée par son vice-premier ministre Alexandre Vondra, irritée par les pressions françaises pour une ratification rapide du traité de Lisbonne. De même le Maroc, qui se sent délaissé dépêche le frère du Roi Mohamed VI, Moulay Rachid. La Serbie, membre de l'UPM refuse de se déplacer, encore toute à sa colère que la France ait reconnu le 15 juin 2008 l'indépendance du Kosovo. Quant à la Libye, qui avait été reçue en grande pompe à Paris en décembre 2007, décide de ne pas participer à la grande fête de l'été et de demeurer dans un statut d'observateur auprès de l'UPM.

Les instances régionales et internationales, cheval de Troie de l'UPM

Nombre de pays du Sud voient dans l'inclusion dans l'ensemble des pays de l'UE, une nouvelle manière pour les pays du Nord de les dominer. Le Colonel Khadafi est le plus explicite en la matière. Depuis 2002 il construit pas à pas son projet d'unité arabo-africaine appelée à lutter contre « l'impérialisme, le colonialisme et le sionisme ».⁷

Les pays de l'UE restent malgré les efforts français assez divisés sur cette initiative et le communiqué final du Conseil européen du 20 juin, dans le contexte du « non » irlandais au traité de Lisbonne, accorde une place mineure au projet de l'UPM. De plus, la nouvelle structure n'intègre pas d'autres pays proches de l'UE, tels la Norvège, la Suisse ou l'Islande, alors même que la Mauritanie en fait partie comme pays membre de l'Union du Maghreb Arabe.

Au sommet de Paris se déplacent des institutions internationales et régionales

appelées à jouer un rôle futur important au sein de l'UPM. Les Nations Unies sont représentées par le Secrétaire Général Ban Ki-moon en personne. L'Emir du Qatar, cheikh Hamad bin Khalifa, qui promet d'investir dans les premiers projets de dépollution de la Méditerranée est présent en tant que représentant du Conseil de Coopération des Etats Arabes du Golfe. La Ligue des Etats Arabes est représentée par son Secrétaire Général l'Egyptien Amr Moussa, l'Organisation de la Conférence Islamique par son Secrétaire Général, le Turc Ekmeleddin Ihsanoglu. Du côté des institutions européennes, on trouve les représentants du Parlement européen, de la Commission et de la Banque Européenne d'investissement. Du côté de l'Afrique se déplacent les représentants de l'Union Africaine, de l'Union du Maghreb Arabe et la Banque Africaine de développement.⁸ En revanche, on ne trouve aucun représentant du Conseil de l'Europe, seule institution du continent européen qui s'est structurée autour de la promotion des droits humains. Les nouveaux organismes de dialogue civilisationnels⁹ s'inscrivent au cœur du mécanisme. L'Alliance des civilisations est représentée par son haut représentant, Jorge Sampaio, et la Fondation Anna Lindh¹⁰ pour le dialogue des cultures par son Président, le conseiller du Roi du Maroc, André Azoulay. La place de l'Egypte au sein de l'UPM n'est pas anecdotique. On assiste depuis quelques années à une influence de l'Egypte de plus en plus accrue au sein des organisations internationales. Vice-Présidente du Conseil des Droits de l'Homme, elle fait partie avec le Pakistan et la République islamique d'Iran des pays les plus virulents sur la question de la diffamation de l'Islam. Elle a cherché à diriger l'Unesco, au poste de Secrétaire Général le Ministre de la Culture Egyptienne Farouk Hosni. Elle préside le Mouvement des Non Alignés (NAM), constitué de 118 pays sur les 197 membres de l'ONU.

En novembre 2008, un accord est trouvé à Marseille sur la structuration et le fonctionnement de l'UPM. La Ligue Arabe obtient qu'elle en fasse intégralement partie. En échange, Israël¹¹ devient Secrétaire Générale, adjoint tournant, aux côtés de l'Autorité Palestinienne, de la Grèce, de l'Italie et de Malte. Visiblement, le fait que la lutte contre le sionisme soit une des priorités de la Charte Arabe des droits de l'homme, qui entre en force en janvier 2008, ne semble pas gêner outre mesure Jérusalem. Lorsque commence l'opération « Plomb Fondu » par l'armée Israélienne sur Gaza en janvier 2009, le colonel Khadafi appelle au boycott de l'UPM. Le processus semble paralysé durant quelques mois. Mais devant l'insistance du Raïs égyptien, les pays arabes reprennent les négociations et utilisent même les réunions informelles comme autant de tribunes pour dénoncer les agissements de l'Etat hébreu. Après des mois d'enlisement, en janvier 2010, il est finalement décidé que le siège de l'UPM serait à Barcelone et que le Secrétariat Général serait assuré par le Jordanien Ahmed Massadeh.

Défense de l'environnement contre les droits universels et les droits des femmes ?

La Déclaration de juillet 2008 pose d'emblée la volonté de « transformer la Méditerranée en un espace de paix, de démocratie, de coopération et de prospérité ». Outre le fait que la démocratie n'est pas définie¹², la déclaration souligne la nécessité de relever les défis communs de la Méditerranée, à savoir le développement économique et social, la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement, le développement de systèmes énergétiques (en particulier solaires), la dépollution de la Méditerranée, la création d'autoroutes de la mer et terrestres, le dialogue interculturel et la lutte contre le terrorisme. On peut se demander comment il sera possible d'adopter une définition commune du terrorisme – à moins que les Européens ne mettent de l'eau dans leur vin – lorsque l'on sait qu'il a été impossible depuis 2001 d'adopter à l'ONU une définition du terrorisme, car l'OCI et la Ligue arabe demandent que leurs conventions contre le terrorisme, qui considèrent tout acte contre l'occupation étrangère comme des actes de résistance, soient prises pour modèles.

Bien qu'affirmant vouloir renforcer le Processus de Barcelone qu'elle remplace, l'UPM reste en deçà pour la défense des libertés individuelles. A la veille de la conférence de juillet 2008, la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme, le réseau Européen des droits de l'homme, et le Cairo Institute for Human Rights Studies lancent un appel en direction des dirigeants de l'UPM. Sans pour autant les nommer, ils critiquent la présence des dictatures du Sud et de l'Est de la Méditerranée et le fait que l'UPM mette l'accent sur les seuls projets économiques au détriment des libertés fondamentales. Dans le même temps, l'appel donne au conflit israélo-palestinien une place centrale. En revanche, les ONG ne disent mot des violations des droits des femmes dans la majorité des pays membres de la Ligue Arabe et de l'OCI, tous pays qui ont émis des réserves basées sur la Charia lors de la ratification de la Convention internationale pour l'élimination des discriminations à l'encontre des femmes.

Les 11 et 12 novembre 2009, l'UPM tient sa première conférence concernant le rôle des femmes dans la société.¹³ A cette occasion une Fondation des femmes de la Méditerranée est créée sous l'égide de la France, du Liban, du Maroc et de la Jordanie et un centre pour l'émancipation des femmes se constitue en Egypte¹⁴. Le relativisme culturel est en marche. Le 8 mars 2010, la Fondation Anna Lindh remet le prix du journalisme à l'Egyptienne Ethar El-Katatney, âgée de 23 ans. La lauréate, voilée de noir, déclare lors du Forum sur le rôle des médias, organisé durant l'événement, qu'il faut comprendre les réactions contre les caricatures de Mahomet au Danemark comme s'inscrivant dans le rap-

port des dominants (l'Occident) contre les dominés (musulmans) et affirme que les médias ne montrent jamais les musulmanes heureuses qui portent le voile.

Quand se lèvera-t-il l'Hercule qui pourra promouvoir les droits universels, défendre les droits des femmes contre l'UPM, et se battre contre l'Hydre de Lerne des temps modernes ?

Annexe 1

Extraits de la Charte arabe des droits de l'homme entrée en force en janvier 2008

PREAMBULE

Procédant de la foi de la Nation arabe dans la dignité de l'homme que Dieu a honoré depuis la création du monde et dans le fait que la patrie arabe est le berceau des religions et des civilisations dont les nobles valeurs ont consacré le droit de l'homme à une vie digne fondée sur la liberté, la justice et l'égalité, Afin de concrétiser les principes éternels de fraternité, d'égalité et de tolérance entre les êtres humains consacrés par l'Islam et les autres religions révélées, (...) *Rejetant toutes les formes de racisme et le sionisme¹⁵ qui constituent une violation des droits de l'homme et une menace pour la paix et la sécurité internationales, (...)*

Article 3 (...)

c) L'homme et la femme sont égaux sur le plan de la dignité humaine, des droits et des devoirs *dans le cadre de la discrimination positive instituée au profit de la femme par la charia islamique et les autres lois divines et par les législations et les instruments internationaux.*

Article 7

La peine de mort ne peut être prononcée contre des personnes âgées de moins de 18 ans *sauf disposition contraire de la législation* en vigueur au moment de l'infraction ;

La peine de mort ne peut être exécutée sur la personne d'une femme enceinte tant qu'elle n'a pas accouché ou d'une mère qui allaite que deux années après l'accouchement, dans tous les cas l'intérêt du nourrisson prime.

Annexe 2

Pays ayant participé à l'acte fondateur de l'Union pour la Méditerranée, du 13 juillet 2003

Pays	NAM	OCI	Ligue arabe	UA	UMA	UE	ALECE	Euromed	
	10	12	10	4	5	27	5	38	
Albanie	X	X					X	X	
Algérie	X	X	X	X	X			X	
Allemagne						X		X	
Autriche						X		X	
Belgique						X		X	
Bosnie Herz.							X		
Bulgarie						X		X	
Chypre						X		X	
Croatie							X		
Danemark						X		X	
Egypte	X	X	X	X				X	
Espagne *						X		X	
Estonie						X		X	
Finlande						X		X	
France						X		X	
Grèce						X		X	
Hongrie						X		X	
Irlande						X		X	
Israël								X	
Italie						X		X	
Jordanie	X	X	X					X	
Lettonie						X		X	
Liban	X	X	X					X	
Lituanie						X		X	
Luxembourg						X		X	
Malte						X		X	
Maroc	X	X	X		X			X	
Mauritanie	X	X	X		X			X	
Monaco									
Monténégro							X		
Palestine**		X	X					X	
Pays Bas						X		X	
Pologne						X		X	
Portugal						X		X	
Roumanie						X		X	
R. Uni						X		X	
Slovaquie						X		X	
Slovénie						X		X	
Suède						X		X	
Syrie	X	X	X					X	
Tchequie						X		X	
Tunisie	X	X	X	X	X			X	
Turquie*		X						X	
Libye en tant qu'observateur	X	X	X	X	X			En phase d'intégration depuis 2004	
La Ligue arabe		X	X	Depuis novembre 2008 la Ligue des Etats Arabes est membre à part entière de l'UPM, et compte donc 12 pays en plus que les pays s présents en juillet 2008 pour la fondation de l'UPM, à savoir le Bahrein, les Comores, Djibouti, Les Emirats arabes Unis, l'Irak, le Koweït, Oman, le Qatar, l'Arabie Saoudite, la Somalie, le Soudan, le Yemen, par ailleurs tous membres de l'OCI et du NAM, dont 4 sont également membres de l'Union Africaine					

NAM = Mouvement des non alignés, 118 pays sur les 197 pays membres de l'ONU. Il a été longtemps dirigé par Cuba. Il est aujourd'hui présidé par l'Égypte. Il participe au sein de l'ONU à la focalisation sur Israël et soutient l'introduction de normes contre la diffamation des religions en particulier de l'Islam.

OCI = Organisation de la Conférence Islamique, 57 pays, le groupe majoritaire au sein de l'ONU. Elle se focalise sur Israël et mène campagne contre la liberté d'expression et la diffamation des religions. Presque tous les pays de l'OCI ont émis des réserves sur la Convention contre l'élimination des discriminations à l'encontre des femmes.

Ligue arabe = 22 pays, groupe majoritaire au sein de l'OCI, Secrétaire Général Amr Moussa, Égypte. La Ligue arabe est membre à part entière de l'UPM.

UA = Union africaine, présidée par la Libye

UMA = Union du Maghreb arabe composé de l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie

ALECE = pays du centre de l'Europe non membres de l'UE

* L'Espagne et la Turquie président l'Alliance des Civilisations, voir *Controverses* n° 9

** La Palestine, bien que non encore un pays, est considéré comme pays membre de l'OCI et de la Ligue des États arabes.

Annexe 3

Rapport de force en 2010 de l'UPM, en termes d'entités politiques

UE	NAM	OCI	Ligue arabe	UA	ALECE	N'appartenant à aucun groupe
27 pays	24 pays	24 pays	22 pays	8 pays	4 pays	2 (Israël et Monaco)

Annexe 4

Pays qui ont une place importante à l'UPM ou dans d'autres instances liées à l'UPM

Pays	UPM	Alliance des civilisations	NAM	OCI	Ligue arabe
Egypte	Co-présidente			Présidente	Secrétariat Général
Espagne	Siège de l'UPM	Co-Présidence			
France	Co-Présidente				
Grèce	Vice-secrétariat Général				
Israël	Vice-secrétariat Général				
Italie	Vice-secrétariat Général				
Jordanie	Secrétariat général				
Malte	Vice-secrétariat Général				
Aut. Pal	Vice-secrétariat Général				
Turquie		Co-présidence			Secrétariat Général

notes

1. Des dépenses somptuaires que la Cour des Comptes épingla en octobre 2009. La présidence française a en effet coûté 176 millions d'Euro sur 6 mois. En 2000 sous présidence de Jacques Chirac elle n'avait coûté que 64 millions d'Euros,
2. Jacques Chirac refusera de participer aux cérémonies du 14 juillet en raison de la présence du Président syrien.
3. « Quand je pense à la Méditerranée, je pense à l'homme européen qu'elle a fait naître... Nous sommes aussi les enfants de Cordoue et de Grenade, les enfants des savants arabes qui nous ont transmis l'héritage des anciens Grecs et qui l'ont enrichi. » Discours du Président Sarkozy le 7 février 2008 à Toulon, lors du lancement du projet de l'UPM. Nous n'entrerons pas ici dans l'analyse de ce discours et des négations qu'il comporte. Ce discours reprend les points forts de celui de Constantine pour la réconciliation algéro-française, le 5 décembre 2007.
4. *Controverses* n° 9.
5. La Libye avait un statut d'observateur jusqu'en 1999 dans le Processus de Barcelone. Depuis 2004, la normalisation des rapports avec l'UE prépare son intégration à moyen terme dans Euromed.
6. Voir tableaux des entités régionales.

7. Cf. Marcovich, *Les Nations désUnies, comment l'ONU enterre les droits de l'homme*, éd. Jacob Duvernet 2008.

8. La Banque Mondiale est également présente.

9. Cf. *Controverses* n° 9

10. Nous n'entrerons pas ici dans une analyse du fonctionnement et le projet de la Fondation Anna Lindh très proche de l'Alliance des civilisations.

11. Devant les négociations à la veille de Marseille, Alger déclarait « On a l'impression qu'Israël mène la danse. On va de compromis en compromis : la réunion de Marseille est pleine d'incertitudes ».

12. Voir également « Les Nations désUnies » op. cit.

13. En réalité, c'est la deuxième conférence qui porte ce titre dans le sillage d'Euromed, la première ayant eu lieu en novembre 2006 à Istanbul.

14. Voir Malka Marcovich, « La Parité Paradoxale, de la justice sociale à l'instrumentalisation des droits des femmes », *Controverses* n° 12.

15. La lutte contre le racisme et le sionisme est repris à l'article 2.